



La lettre de l'école maternelle

EDITO

Mesdames et messieurs les enseignants d'école maternelle,

La lettre de l'école maternelle numéro 3 que vous avez sous les yeux précise les différentes facettes d'un élément essentiel d'une scolarité réussie : l'importance de la structuration. Structuration du temps, de l'espace, de la personne ; ces trois éléments concourent à la construction de la hiérarchisation des perceptions et des représentations mentales qui, par l'expérience corporelle, vont prendre forme et donner du sens aux apprentissages. Tout jeune enfant qui entre à l'école pour la première fois quitte un environnement connu, plus ou moins maîtrisé et sécurisant. Il se retrouve au milieu de futurs camarades du même âge qui viennent chacun avec des expériences différentes et qui devront, ensemble, apprendre les règles du respect mutuel, de l'obéissance à l'adulte extra familial et entrer dans des apprentissages structurés. Le rythme des journées permet de diminuer l'inquiétude de chacun et de sécuriser tous les moments et tous les lieux ; l'enfant est alors prêt à entrer dans les apprentissages qui marqueront son esprit après avoir été expérimentés et verbalisés. Votre rôle est déterminant dans ces apprentissages, vous représentez l'élément de référence qui sait ce qu'il faut faire, qui sait calmer les inquiétudes, qui sait montrer et utiliser le langage scolaire et conduire chacun sur un chemin d'autonomie, qui sait développer la curiosité, le sens de l'observation, le goût d'expérimenter en toute sécurité, qui donne confiance à chacun par les encouragements, par la valorisation, par le sentiment d'exister aux yeux d'un adulte.

Je remercie les membres du groupe qui ont permis la réalisation de cette lettre et je vous encourage à mettre en œuvre les conseils qui y sont contenus, conseils passés au crible de l'expérience.

Je vous remercie également, vous, enseignants d'école maternelle, pour votre engagement quotidien au service des élèves que vous accueillez dans un environnement conçu pour toujours mieux apprendre.

JL Strugarek, IA-DASEN de Meurthe et Moselle

LES TEMPS EDUCATIFS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle est une école bienveillante et exigeante qui « accueille les enfants et leurs parents ».

Elle « accompagne les transitions vécues par les enfants ». Pour ce faire, les équipes pédagogiques aménagent « l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin d'offrir aux enfants un univers qui

stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité ». Par ailleurs, « chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive.

Actualité

Journée de la laïcité, le 9 décembre 2016 : [Ressources Site 54](#)

La dictée à l'adulte

Conf. - Emmanuelle Canut
14 décembre 2016 (CANOPE 54)

Rendez-vous

90^{ème} Congrès AGEEM – ALBI : pour [participer](#) à ce congrès.

Quinzaine des Maternelles 54

Du lundi 6 mars 2017 au samedi 18 mars 2017 : vous souhaitez **proposer une présentation** pour la Quinzaine des Maternelles, contactez les conseillers pédagogiques de votre circonscription.

A voir

[Les caractéristiques de l'école](#)

[maternelle](#) présentation vidéo de Sylvie PLANE, Vice-présidente du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) - 7min

L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants. » (Extraits du Programme 2015, – **Une école qui s'adapte aux jeunes enfants**)

L'ACCUEIL *Une organisation évolutive, à définir en équipe et à présenter à tous les partenaires.*

C'est le moment privilégié pour ménager une transition famille/école sécurisante pour chaque enfant. On privilégiera un accueil par l'enseignant(e) et dans la classe : le rituel du « Bonjour » et les échanges individualisés contribuent à sécuriser les enfants.

Une attention particulière sera portée à ceux qui fréquentent l'école pour la première fois ([Scolarisation des moins de 3 ans - Une rentrée réussie](#) - Eduscol).



Pour une question d'hygiène, le Doudou ou la tétine seront rangés dans un lieu individuel

et accessibles aux plus jeunes enfants.

L'entrée des parents dans la classe est un moyen privilégié pour montrer ce que les enfants sont en train d'apprendre, par quels moyens et pour dire l'importance d'une fréquentation régulière. En effet, ce temps d'accueil peut être un moment privilégié pour mettre en œuvre des projets construits avec les familles. ([Coéducation](#) – Site Maternelle 54). Dans certains cas, les impératifs de sécurité sont contradictoires avec la possibilité de faire entrer des familles dans l'école.

D'une durée d'environ 20 minutes à partir de l'ouverture des portes, l'accueil est fonction de l'âge des enfants et tend à diminuer au fur et à mesure de l'année.

Pendant l'accueil en présence des parents (10 min.), des activités de jeu libre pourront être peu à peu structurées grâce à l'intervention de

l'enseignant(e) ou encore des activités connues permettant une pratique autonome.

Après le départ des parents (10 - 15 min.), préparation des activités ritualisées (date - présents/absents) et/ou un temps d'apprentissage privilégié, mené avec quelques élèves ciblés voire le lancement progressif d'un travail en ateliers.



LA COLLATION: *une approche éducative globale contribuant à un enjeu majeur de santé publique nécessitant une information en conseil d'école (collation et actions d'éducation à la nutrition).*

«Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.» (cf. [Note ministérielle du 25 mars 2004](#)). Cependant, selon les cas et les contraintes locales, elle peut néanmoins être proposée en tout début de matinée pour les enfants qui ne prennent pas de petit-déjeuner.



Dans tous les cas, « les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les purs jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi écrémés, le pain, les céréales non sucrées, en évitant les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses (biscuits, céréales sucrées, viennoiseries, sodas..).

Des actions pédagogiques ponctuelles peuvent viser des objectifs culturels ou d'éducation à la santé et au goût.

Elles contribuent à l'instauration d'une certaine convivialité (fêter et chanter ensemble, découvrir d'autres cultures, utiliser les formules de politesse), à l'autonomie des enfants (se servir, distribuer, ranger, etc.) et aux apprentissages (couleurs, formes, textures, goût, etc.). Ces moments doivent néanmoins rester exceptionnels afin d'éviter des apports énergétiques excessifs.

Les anniversaires seront regroupés par mois et proposés selon ces mêmes principes. Afin de faire de ce temps festif un moment pédagogique, et pour éviter certains gâteaux très caloriques ou difficiles à manger, il est préférable de s'appuyer sur ces goûters d'anniversaires mensuels pour proposer des activités culinaires aux élèves.

Pour préserver l'intérêt pédagogique du jour anniversaire, un rituel pourra être instauré : chanter « Joyeux anniversaire » en différentes langues, offrir des dessins réalisés à cette occasion par d'autres enfants, coller des bougies sur l'image d'un gâteau, etc.

Le jeune enfant ne dit pas qu'il a faim, froid, soif... il faut donc être

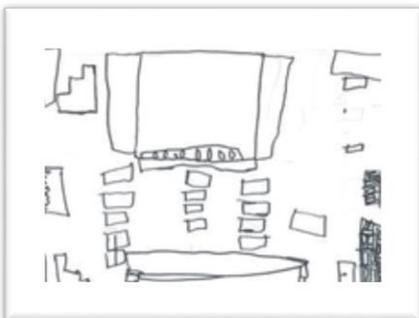
vigilant et attentif. Non seulement les enfants doivent pouvoir se désaltérer à tout moment de la journée scolaire mais il est nécessaire d'instaurer des temps systématiques où de l'eau est proposée. Là encore, il est utile de réfléchir en équipe à la mise en place d'un système évolutif permettant aux élèves de gérer ce temps de boisson avec le plus

d'autonomie possible, selon leur âge et les moyens matériels à disposition de l'école.



LE PASSAGE AUX TOILETTES : un temps éducatif visant à apprendre à s'habiller et se déshabiller, à se laver les mains et surtout à gérer ses besoins physiologiques.

La plupart des enfants de deux, trois ans sont en chemin vers la propreté pour peu qu'on veille à lever toute pression et à respecter, dans la mesure du possible, leur intimité. Cela nécessite une organisation clairement définie en équipe, en fonction des locaux. Ainsi, l'attribution des salles de classe aux différents niveaux doit être envisagée afin de faciliter l'organisation la plus adéquate. Il sera plus judicieux d'installer les classes des petits à proximité des toilettes.



Pour les plus jeunes, le passage régulier facilitera l'acquisition de la propreté. Le passage en collectif avec l'enseignant(e) et l'ATSEM sera l'occasion d'apprendre à se laver les mains (cf. entretien enseignante classe passerelle – Site Maternelle 54).

Pour les enfants les plus autonomes, le passage individuel sera privilégié et inscrit dans le règlement intérieur. Pour une question de sécurité, les enfants apprendront à demander l'autorisation à aller aux toilettes à l'enseignant(e) avec l'aide de l'ATSEM si nécessaire. A défaut de locaux adaptés à cet effet, le passage aux toilettes en petits groupes sera privilégié.



Réglementairement, un enfant peut être accueilli à l'école même s'il n'a pas encore acquis la totale maîtrise de ses besoins physiologiques. Par conséquent, la question de cet apprentissage et des « incidents » qui peuvent survenir doit être systématiquement évoquée avec la famille lors de l'entretien d'admission. Ainsi, avant même l'arrivée de l'enfant à l'école, les parents seront associés à cet apprentissage ([Coéducation](#) – Site Maternelle 54). Et si ces incidents peuvent être nombreux dans les premières semaines de la première année scolaire, le retour à la maison n'est pas une solution. L'appui des partenaires locaux sociaux ou médicaux pourra également être sollicité.

Dans tous les cas, il conviendra de faire preuve de bienveillance vis-à-vis des enfants, de valoriser les efforts car l'enfant a besoin

d'encouragements de la part de tous les adultes. L'utilisation d'un calendrier ou d'un tableau à double entrée complété avec un soleil ou un nuage avec de la pluie peut permettre de visualiser les progrès. La littérature jeunesse permet également d'évoquer cette question avec tous les enfants sans distinction.

Sur le site Eduscol

- [Découvrir l'alimentation et bien se nourrir](#) : La collation matinale à l'école ; Le programme européen de distribution de fruits et légumes dans les écoles
- **Scolarisation des enfants de moins de 3 ans :**
 - [Une rentrée réussie](#)
 - [Le doudou à l'école maternelle](#) : un « objet transitionnel » privé dans un monde scolaire public
- **Nouveaux rythmes scolaires :** [les bonnes pratiques en maternelle](#) (2013)

A LIRE

« [Doudous, sucette et tétines : la socialisation des enfants à ces « objets transitionnels](#) » », Rachel GASPARI, in Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), Paris, 2010

LES RECREATIONS

Les temps de récréation, **de 15 à 30 minutes** par demi-journée sont déterminés en fonction de la durée effective de la demi-journée d'enseignement (arrêté du 9 novembre 2015 - JO du 24 novembre 2015 – Eduscol). On conviendra qu'une après-midi de 2h15 environ ne justifie pas de récréation et ce, en particulier, lorsqu'une sieste est proposée. Cette durée comprend le passage aux toilettes, l'habillage et le déshabillage.

Ce temps est dédié à des activités libres qui doivent se situer en milieu de demi-journée afin de marquer une coupure entre des temps d'apprentissage. Il répond aux



besoins de relations sociales et d'activités physiques dans de grands espaces. Il est donc systématiquement proposé en extérieur. En cas de mauvais temps, on privilégiera un raccourcissement de la durée plutôt qu'un temps de récréation en salle de jeux. Lorsque la cour n'est pas aménagée on proposera des

LA SIESTE

Là encore, il convient d'aborder cette question avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et avec les parents au moment de l'inscription. L'organisation du décloisonnement doit prendre en compte le fait que les besoins de sommeil des enfants fluctuent en fonction des périodes et tend à diminuer sur l'année. Jusqu'à l'âge de 4 ans environ, un enfant a besoin d'un temps de sommeil juste après le repas. Le/la directeur/trice envisagera la possibilité de prendre cela en compte avec la commune et les parents afin de permettre un accueil pour une sieste à l'école soit après la cantine soit après le repas pris à la maison. Pour les écoles fonctionnant avec des après-midi longues d'environ 3h, l'équipe envisagera avec les parents la possibilité d'accueillir en classe les enfants qui font la sieste à la maison, juste après ce temps de repos.

De ce point de vue, les besoins des enfants sont très individualisés mais un cycle de sommeil dure entre 1h30 et 2h maximum. Pour tous les enfants, le temps d'endormissement ne doit pas dépasser une vingtaine

de minutes. Sauf cas particulier, il est effectué par un(e) enseignant(e). Au-delà de ces 20 minutes, les enfants qui ne dorment pas doivent être pris en charge par l'équipe enseignante : soit l'élève rejoint sa classe, soit il est intégré au dispositif de décloisonnement pour des activités adaptées à sa tranche d'âge.



En TPS et PS, on veillera tout particulièrement à la qualité de l'environnement (chacun son lit, faible luminosité sans obscurité complète) qui doit être calme avec un accueil rassurant.

En MS, l'âge charnière des 4 ans arrivant à des moments différents de l'année, on veillera à proposer une organisation souple afin d'identifier les besoins de chacun. Ceux qui ne dorment pas participent à des activités calmes (cf. ci-contre).

matériels connus des enfants (jeux collectifs, parcours objets roulants, coin eau, etc.) pour favoriser les échanges entre les enfants.

Il appartient à l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du/de la directeur/trice, de réfléchir à une organisation favorisant la sécurité de tous les enfants : passages aux toilettes, nombres d'enfants présents en même temps, surveillance active, aménagement d'espaces, procédure pour soigner un enfant blessé, etc. Par ailleurs, la surveillance des récréations est effectuée sous la responsabilité des enseignants de service comme défini par le/la directeur/trice.

Ceux qui souhaitent se reposer un moment peuvent se détendre dans le coin bibliothèque. Seuls ceux qui s'endorment régulièrement doivent pouvoir bénéficier d'un lit couchette ou d'un tapis et peuvent éventuellement aller dans la salle de sieste des plus jeunes.

En GS, à l'exception des cas évoqués avec les parents, la sieste n'a pas lieu d'être proposée. La variation de la capacité d'attention des élèves est prise en compte globalement dans l'emploi du temps de la journée. Le début d'après-midi, considéré comme un temps calme, sera dédié à des activités artistiques, des manipulations individuelles, des découvertes de matériels (explorer le monde), de grands puzzles réalisés à plusieurs, des séances d'entraînement dans tous les domaines, etc.

